



Les Journées du cabinet Ledoux et associés

RISQUES PSYCHOSOCIAUX POST COVID 19
Anxiétés,angoisses, Suicides, Harcèlements

Séminaire de formation dirigé par Hubert Seillan
24 Septembre 2020

Restaurant La Marée
1 rue Daru et 258 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris
Métro Ternes

L'ACTUALITE BRULANTE DE LA QUESTION

La pandémie qualifiée Covid 19 a bouleversé les enjeux sociaux et économiques du travail. Les Français ont vécu pendant près de six mois avec la mort en perspective. Tous ont connu des anxiétés et des angoisses traumatisantes, certains sont aujourd'hui en deuil de proches, d'autres sont malades et profondément fatigués. Dans un tel contexte l'organisation des entreprises a dû être revue à des fins de prévention d'un virus qui vit toujours et reste dangereux. Dans son association à la vulnérabilité des salariés cette organisation peut être source de risques psychosociaux et de conflits. La prise en compte des facteurs du risque doit donc être anticipée.

La gravité du risque ne peut qu'apparaître comme exceptionnelle, de sorte que le suicide doit être perçu comme une potentialité sérieuse.

UN RISQUE QUI DOIT ETRE EVALUE

Les entreprises employeurs doivent dès lors effectuer sans tarder les adaptations nécessaires de leur document unique. Il s'agira de coupler dans l'analyse les nouvelles données organisationnelles et les nouvelles vulnérabilités individuelles et collectives.

L'appui des équipes pluridisciplinaires des services de santé au travail pourra être sollicité. Leur regard externe à l'organisation doit en effet aider à une approche plus critique des solutions retenues. Ainsi cette évaluation permettra de compléter le document unique en y insérant les actions de prévention collectives et éventuellement individuelles jugées utiles.

ORGANISATION DE LA JOURNEE

- 8 h 30 : accueil des participants autour du petit-déjeuner
- Remise d'un dossier
- Déjeuner débat sur place avec une personnalité compétente
- Interventions courtes suivies d'échanges
- 17h : fin du séminaire

PROGRAMME DU SEMINAIRE

- **Pandémie, organisation et fonctionnement des organisations**

Impacts directs et indirects sur les salariés

Par Hubert Seillan, avocat

- **Analyse psychosociologique des impacts**

Perspective comportementale individuelle, collective, sociale et culturelle

Par Hélène Feertchak, maître de conférences honoraire de psychologie sociale à l'Université Paris Descartes,

- **Déjeuner débat**

Avec un grand témoin

- **Les impacts vus par des cas pratiques**

Conflits et contentieux administratifs et judiciaires

Par Michel Ledoux, avocat

CONTRIBUTION FINANCIERE : 1 000,00 € HT

CONTACT

Réservation et information auprès de Tiphaine

Par téléphone : 01.44.90.98.98 ou par mail : accueil@michel-ledoux.f